

Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le

ID : 091-219102076-20250120-ACTE202500414-AU

2025

4

N° 2025-004-14

DÉPARTEMENT
ESSONNE
CANTON
ARPAJON
COMMUNE
ÉGLY

DÉCISION

ACTION DE FORMATION « MAINTENANCE DESENFUMAGE »

Le Maire d'Egly,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé d'une partie des attributions du Conseil,

VU la délibération n°2020-019-1 du 4 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal donne délégation de pouvoirs au Maire, conformément aux dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales susvisés, notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 207 000 € HT pour les marchés de fournitures et services,

CONSIDERANT la nécessité de réaliser une action de formation pour les agents de la collectivité, intitulée « MAINTENANCE DESENFUMAGE ».

CONSIDERANT la proposition de l'organisme F.P.S.I, 70 Avenue de la division Leclerc 91160 BALLAINVILLIERS, pour la journée du 3 février 2025 pour un montant de 1068,00 € TTC.

DÉCIDE

ARTICLE 1 – L'organisme F.P.S.I, 70 Avenue de la division Leclerc 91160 BALLAINVILLIERS a été retenu pour assurer l'action de formation suivante :

« MAINTENANCE DESENFUMAGE »

ARTICLE 2 – La formation aura lieu le 3 février 2025 de 09h00 à 13h00.

ARTICLE 3 – La dépense correspondante de 1068,00 € TTC est inscrite au budget de la commune - exercice 2025.

ARTICLE 4 – Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet.
- Monsieur le directeur de l'organisme F.P.S.I.
- Monsieur le Trésorier d'Arpajon.

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 23/01/2025
et de la notification le : 24/01/2025
Le Maire



Edouard MATT

Egly, le 20 janvier 2025

Le Maire d'Egly

Edouard MATT